

L'UNION

des travailleurs

MENSUEL
JANVIER 2012
N° 410



l'esprit de conquête ▶

Emploi,
salaires,
retraite,
protection
sociale.
Nous ne
lâcherons
rien !

E DITO

L'année 2011 s'est achevée avec un nouveau record dans la hausse du chômage. Les réalités du chômage, de la précarité, de l'effondrement du pouvoir d'achat pourraient peser sur le vote des électeurs. C'est ce que semble penser N. Sarkozy en centrant ses vœux sur le dossier de l'emploi et en provoquant un « sommet social le 18 janvier ».

Personne ne s'est laissé abuser par ce sommet de façade, et les milliers de manifestants qui se sont rassemblés dans les grandes villes de France (2000 à Saint-Nazaire) à l'appel de la CGT en témoignent. Sommet duquel il n'est rien sorti d'important pour le monde du travail. Dans les jours qui viennent N. Sarkozy présentera des propositions qui n'auront rien à voir avec les revendications des salariés et qui seront fondées sur le dogme de l'abaissement du coût du travail. Pour la CGT, les mesures annoncées n'auront pas d'impact véritable sur l'emploi. Nous sommes totalement en désaccord sur l'idée que la raison essentielle du chômage est le coût du travail. Pour nous, il nous faut regarder la part des richesses accaparées par les actionnaires.

TVA sociale, élimination des cotisations patronales, réduction des prestations, flexibilité du temps de travail, généralisation du chômage partiel, nouvelles contraintes pour les chômeurs. C'est une avalanche de mauvais coups que nous prépare la droite pour le plus grand plaisir du patronat.

Mauvais coups qui s'ajoutent à toutes les augmentations qui pèsent sur le pouvoir d'achat des familles : gaz, électricité, loyer, SNCF, mutuelles. Alors que les salaires et les pensions stagnent.

Cette nouvelle année s'annonce extrêmement difficile pour le porte-monnaie des ménages français.

On ne cesse de nous marteler qu'il n'y a pas d'autres choix pour sortir de la crise et de culpabiliser les salariés. Cela n'est pas sans conséquences sur l'état d'esprit du monde salarial. Certains ne sachant plus où trouver d'issue à cette situation se tournant vers des propositions extrêmes qui sont dangereuses et qu'il nous faut combattre.

Dans ce contexte économique et social, la CGT a un rôle important à jouer.

Il y a des solutions pour sortir de cette crise, et la CGT a des propositions. Il nous faut tous nous saisir de nos dix exigences et les faire massivement partager.

Si le mouvement social est plus difficile à construire dans une période électorale, il est pourtant indispensable. Toute la CGT doit se mettre en marche pour le gagner.

Nous ne resterons pas les bras croisés à regarder passer le train des réformes plus pernicieuses les unes que les autres.

2012 doit être l'année du changement politique sur le plan économique et social.

En 2012 la CGT sera présente, offensive, et revendicative pour gagner ce changement.

Emploi, salaires, retraite, protection sociale. Nous ne lâcherons rien.

Je vous souhaite à tous, ainsi qu'à vos proches une très bonne année 2012, remplie de succès revendicatifs et d'avancées sociales.

Marie-Claude ROBIN

SOMMAIRE

L'Union des travailleurs

Journal des syndiqués et syndiquées C.G.T de Loire Atlantique

Page 1 - Edito
Page 2 - Projets de l'UD - 100 ans de l'UD
Page 3 - Aéroport Notre Dame des Landes
Page 4 - Collectif 20 000 adhérents
Collectif Industrie
Page 5 - TPE - Conseillers du salarié
Page 6 - Manif 18 janvier

Page 7 - Temps de travail des cadres
Page 8 - Protection sociale
Page 9 - Protection sociale
Page 10 - Continuité syndicale - Dates
Page 11 - LSR - Manif retraités 7/02
Page 12 - Site UD - Pétition

I.S.S.N.0980-5990

Directrice de la Publication Marie-Claude ROBIN - Imprimerie CGT 44
Maison des Syndicats - 1 place de la Gare de l'Etat - Case Postale n° 1 - 44276 NANTES Cedex

PROJETS DE L'UD

Suite à la formation du collectif de direction de l'UD en novembre 2011, trois groupes de travail ont été formés. Il s'agit d'avancer sur les résolutions prises au congrès de l'UD de mars 2011, en établissant dans ces groupes une marche à suivre précise (stratégie, ressources militante ou financière, agenda) et d'en faire des bilans réguliers.

Les trois projets sont:

➔ **d'atteindre les 20 000 adhérents** (et même de les dépasser) sur le 44 pour le prochain congrès (en 2014) pour info, 18 887 FNI pour 2010 (+ 404 par rapport à 2009).

(Secrétaires responsables : Laurence Danet, Cathérine Blesse, Loig Garrec)

➔ **d'obtenir une implantation CGT** sur le site de Notre Dame des

Landes, dès le début du chantier du futur (éventuel) aéroport.

(Secrétaires responsables : Jeannine Moreau, Anthony Lemaire)

➔ **de préparer l'évènement des 100 ans de l'UD** en octobre 2012.

(Secrétaires responsables: Marie-Claude Robin, Corine Pacaud, Michel Benesteau)

Evidemment ces 3 projets ne seront pas les seuls axes de travail de l'UD. Ils englobent néanmoins des décisions de congrès confédéraux et des échéances incontournables pour la CGT (élections TPE notamment).

Voici donc précisés ces trois projets.

Anthony LEMAIRE

100 ans, ça s'entend !

Cette année, l'UD CGT de la Loire-Atlantique va fêter ses 100 ans.

Moyens de faire connaître la CGT auprès des citoyens, de rassembler, de rappeler l'histoire en se tournant vers le futur.

Rappel des 100 ans de lutte à un moment stratégique avant les élections dans les TPE.

Le collectif d'organisation est composé des membres de la CE de l'UD et qui se réunit régulièrement pour travailler sur le projet avec des initiatives.

➔ **1^{ère} initiative** : le logo des 100 ans.

➔ **2^{ème} initiative** : une exposition qui sera à disposition des uls et des syndicats.

➔ **3^{ème} initiative** : 1 cahier IHS CGT 44 qui retrace les temps forts de l'histoire de l'UD.

➔ **4^{ème} initiative** : une initiative d'un temps fort le vendredi 5 octobre qui aura lieu à la cité des Congrès.



Projet d'implantation CGT sur le chantier de l'aéroport Notre-Dame des Landes



L'Union Départementale CGT de Loire-Atlantique a décidé un plan de travail spécifique d'implantation syndicale sur le futur site du chantier de l'aéroport de Notre dame des landes (44).

Ce projet d'aéroport, bien avancé dans son financement et ses soutiens politiques, a une envergure nationale. Le nombre d'emplois générés est évalué à 4000 avec environ 500 à 700 emplois par an. Pendant le chantier, 300 à 500 salariés travailleront en

même temps. L'entreprise Vinci a été choisie pour la concession de cet aéroport (mais aussi pour les autres structures aéroportuaires du 44).

Il n'est nullement question pour nous de discuter de l'opportunité de ce projet. Nous avons une responsabilité en tant qu'organisation syndicale à intervenir auprès des salariés dès le début des travaux prévus fin 2012 (cette date n'est pas certaine).

Dans ce sens, nous avons sollicité les services de l'Etat et les décideurs politiques l'obtention d'un local, doté des moyens de communication nécessaires, sur le site. Nous demandons aussi l'accès libre sur le chantier et auprès des salariés. L'objectif est de parvenir à une permanence de l'activité syndicale sur site durant le chantier mais aussi de préparer l'arrivée des futurs occupants/salariés de l'aéroport qui se trouvent pour le moment sur l'actuel aéroport près de Nantes.

La permanence de l'activité ne peut, en outre, se concevoir que par un engagement collectif des territoires et des secteurs professionnels concernés. Nous avons besoin d'une équipe formée aux problématiques particulières du chantier et des salariés présents (construction, transport, interim puis logistique aéroportuaire). Une telle

équipe nécessite une mutualisation des moyens entre les structures concernées de la CGT. Le collectif de travail de l'UD 44 doit s'enrichir des camarades des structures concernées, à savoir :

- ➔ les unions locales de Blain (lieu futur aéroport) et du sud loire (lieu de l'actuel),
- ➔ les syndicats AGO (syndicat de site actuel aéroport) et Vinci (syndicat de l'entreprise concessionnaire),
- ➔ les fédérations de la construction, des transports et l'USI,
- ➔ les comités régionaux des Pays de la Loire et de Bretagne,
- ➔ la confédération (dossier national).

Dans le but de clarifier l'implication de chaque structure et d'avancer sur nos objectifs d'organiser les salariés de façon efficace et pérenne, le collectif de travail de l'UD CGT 44 invite les organisations pré-citées à une réunion le Mercredi 8 Février à Nantes.

Cette réunion est d'importance car le temps est compté pour nous préparer efficacement et être à la hauteur des enjeux. Ce projet d'implantation syndicale va dans le sens de nos résolutions confédérales.

Cette réunion va permettre de déterminer nos capacités d'action : si tout le monde y adhère, nous pourrons alors valider ce projet en CE d'UD de mars puis continuer notre démarche : relancer la préfecture pour l'obtention de ce local, former une équipe capable d'appréhender des conditions particulières (nombreux prestataires, intérim, travailleurs étrangers éventuels, conditions de travail, dialogue social...). A suivre de près donc...

Anthony LEMAIRE

Collectif 20 000 adhérents

Atteindre 20 000 adhérents au prochain congrès de l'UD en 2014, nous sommes aujourd'hui 18 887

Ce collectif a été créé lors de notre formation de l'UD 44 des 14, 15 et 16 novembre 2011 ainsi que le collectif « Notre Dame des Landes » et celui des « 100 ans de l'UD ».

Le collectif « 20 000 adhérents » a choisi de diviser ce projet en 5 sous-projets :

1. CREATION D'UN SYNDICAT COMMERCE ET SERVICE A ST NAZAIRE

Piloté par Catherine BLESSE

2. CIBLER BOÎTE DE LA METALLURGIE OU NOUS NE SOMMES PAS IMPLANTES

(et également où nous y sommes dans le but de se renforcer là où on est présents)

➤ Distribution d'informations relatives aux entreprises concernées.

1er tract (fait par Pascal BUSSON d'Airbus Nantes) sur la négociation de la convention collective.

➤ Impliquer les ULs du territoire pour la distribution.

Piloté par Laurence DANET

3. ELECTION T.P.E. (Très Petites Entreprises) novembre 2012

Conférence de presse à prévoir sur le bassin de Nantes et St Nazaire

➤ Bien maîtriser les enjeux de ces élections en termes pratiques (vote sur sigle, pas de vote physique, 1ère élection...) et théoriques (bien roder son argumentaire).

➤ Prévoir distribution de tracts (1 en Mars, juin, Septembre, octobre novembre... à définir)

Piloté par Jonhatan LE CHAPELAIN

4. CREATION D'UN SYNDICAT I.C.T. A CARQUEFOU DANS LA ZONE « HAUTE TECHNOLOGIE »

Plan de travail à définir avec les pilotes concernés

Piloté par Michel JAMERON et Michel BENESTEAT

5. CONTINUITÉ SYNDICALE

Plan de travail commun actifs/retraités collectif industrie : 22 mars action CGT nationale pour l'industrie

Piloté par Loïc GARREC

Laurence DANET

Collectif industrie

Dates à retenir

9 février :

Prochaine réunion du collectif « Industrie ».

22 mars :

Action nationale « Industrie » à Angers déclinée régionalement

Quelques axes de travail...

➤ Etendre ce qui se fait pour la métallurgie (cf. tract sur la convention collective) à toutes les industries du département en les répertoriant par fédé.

➤ Le collectif axe son travail sur le 22 mars (journée d'action nationale sur l'emploi industriel déclinée en région) avec diffusion massive de tracts avec divers thèmes selon les bassins où seront distribués ceux-ci (Ancenis, Château-briant, Nantes et St Nazaire). Il est important de traiter entre autre des thèmes suivant :

- De quels emplois locaux a-t-on besoin ?
- Avec quel statut ?
- Dénoncer les stratégies industrielles...

➤ Pour ce faire, nous avons besoin d'étoffer notre collectif avec un camarade par bassin d'emploi. Par ailleurs les ULs seront évidemment fortement sollicitées.

Laurence DANET

TPE



UNE CGT EN CAMPAGNE

Elections sur la représentativité dans les entreprises de moins de 11 salariés en 2012

Fin 2012 les salariés des entreprises de moins de 11 salariés (TPE) vont voter pour déterminer l'audience des organisations syndicales.

Ils représentent plus de 20 % du salariat soit plus de 80000 salariés pour la Loire-Atlantique.

Ce sera une élection uniquement sur sigle par vote électronique ou par correspondance.

Notre premier objectif va être de convaincre ces salariés isolés de voter car ils risquent de ne pas percevoir d'enjeux pour leurs propres situations.

Il nous faut sans perdre de temps, aller à leur rencontre pour discuter avec eux de leurs revendications et leur parler des élections à venir et des enjeux qui s'y rapportent.

A l'instar des dernières élections prud'homales de 2008, un collectif est en train de se mettre en place pour dynamiser cette nouvelle campagne électorale envers les salariés des TPE .

Alors, préparons-nous à nous inscrire aux différentes initiatives spécifiques de déploiement qui vont être organisées par les Unions Locales durant toute l'année 2012.

Et sans attendre, parlons des élections avec ces salariés que nous rencontrons chaque jour à la boulangerie, chez le coiffeur, chez le médecin, chez des copains...

Catherine BLESSE

Conseillers du salarié

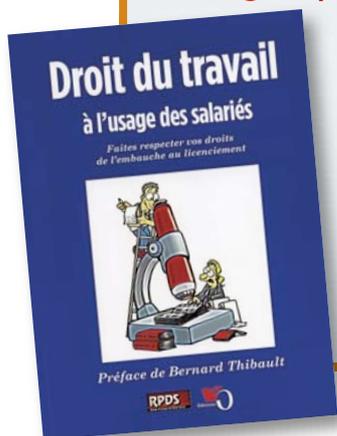
NOUVELLE MANDATURE DES CONSEILLERS DU SALARIÉ

Depuis le 5 janvier dernier, 165 conseillers du salarié viennent d'être désignés pour 3 ans par le préfet dont 51 mandatés par la CGT.

Pour la CGT, le taux de renouvellement est très important puisque sur un total de 51, 32 débutent dans ce mandat.

Ces nouveaux conseillers viennent tous de participer à l'une des 2 sessions de formation spécifique à leur prise de mandat organisées par l'Union Départementale en décembre dernier et janvier. Et ont tous reçu un premier outil pour exercer leur mandat le guide CGT : « DROIT DU TRAVAIL A L'USAGE DES SALARIES ».

Catherine BLESSE



Manifestation 18 janvier à Saint-Nazaire

Le 18 janvier, le président avait convoqué un sommet sur l'emploi devenu sommet social puis sommet de crise. La CGT n'a pas pu rallier les autres organisations syndicales sur cette offensive gouvernementale et patronale pour rogner encore sur les droits et acquis de salariés. La CGT a donc pris ses responsabilités en appelant seule et à la mobilisation. En Loire atlantique, l'AG de rentrée du 3 janvier a même décidé d'appeler à la grève et à une manifestation à Saint-Nazaire lieu emblématique du capitalisme sauvage, où les salariés sont mis en concurrence (salaires, statut, nationalité...).

La manifestation a rassemblé 2000 camarades (rappel : 2800 le 13 décembre en appel intersyndicale et sur 2 manifestations à Nantes et Saint-Nazaire). le niveau de mobilisation peut sembler modeste mais vu la situation syndicale et politique, la CGT continuera à porter le débat social dans cette période électorale. Le pire serait de ne rien faire. en plus, nous avons des échéances à venir de la plus haute importance: les élections dans les TPE (entreprises de moins de 11 salariés) en décembre. alors la CGT doit être à l'offensive et aller plus que jamais à la rencontre des salariés, les sensibiliser et les mobiliser.

Anthony LEMAIRE



Photo M. CHARRIER



Photo P. MOREL



Photo P. MOREL



Photo M. CHARRIER



Photo P. MOREL

Forfaits-jours : faisons les comptes

Soumis ou non au forfait-jours, les cadres veulent maîtriser leur temps et leur charge de travail.

Salariés au même titre que les autres, les cadres veulent simplement bénéficier du droit en matière de durée du travail, de reconnaissance de leur qualification, de respect de leur santé. C'est le moment de faire converger l'ensemble de l'encadrement pour gagner des garanties collectives sur le temps de travail, son contrôle, son suivi et son paiement. Ni les fonctions exercées, ni les objectifs assignés, si importants soient-ils pour la marche de l'entreprise - ou la rémunération de ses actionnaires ! - ne peuvent justifier la mise en danger d'un cadre par abus de travail. Après la décision du Comité Européen des Droits Sociaux

en janvier, la Cour de cassation a rendu le 29 juin dernier une décision de grande portée à faire connaître et surtout à utiliser dans notre combat pour la maîtrise de leur temps de travail par les salariés de l'encadrement.

La campagne de l'Ugict « Forfaits-jour : faisons les comptes ! » doit aider les cadres et les techni-

ciens à s'intéresser de près à leur temps et à leur charge de travail. S'engager professionnellement, aimer son métier n'impliquent pas un temps de travail sans limite ! A nous, partout, de susciter l'intérêt autour de cette campagne en faisant connaître le site dédié et en déployant des initiatives : formations, débats, diffusions avec les militants au plus près des salariés. Loin de ne concerner que les salariés soumis au régime dérogatoire que constitue le forfait-jours, notre campagne revendicative et juridique pour l'encadrement des forfaits-jours pose des questions beaucoup plus générales sur l'organisation du travail, son évaluation, son paiement, sa reconnaissance, sur le rapport entre vie professionnelle et vie personnelle. Elle doit nous permettre d'agir pour développer un management alternatif au « Wall Street management » qui « parce qu'il tue le travail, tue au travail », d'agir pour un nouveau statut de l'encadrement et de l'expertise partie intégrante du nouveau statut du travail salarié que revendique la CGT, en lieu et place de l'insécurité dans laquelle le patronat veut placer le salariat. Alors, allons-y !

Michel BENESTEAU

**pour vous aider à (re)négocier les contrats
pour calculer les pertes de salaire et de repos
pour convaincre sur le lieu de travail
<http://www.forfaitsjours.fr/>**

**LE SITE DE REFERENCE SUR LE TEMPS DE
TRAVAIL DES CADRES AU FORFAIT JOURS**

Commémoration Charonne/Anne-Claude Godeau

Nous allons le 8 février 2012 commémorer un triste anniversaire.

Cela fera 50 ans que sous les coups mortels des matraques, était assassinée Anne-Claude GODEAU au métro Charonne avec 8 autres manifestants, lors de la manifestation organisée après les attentats de l'organisation armée secrète (OAS) du 7 février. Manifestation contre l'OAS et pour la paix en Algérie.

Nicolas Sarkozy décore encore des anciens membres de l'OAS qui était une organisation française franco-militaire clandestine partisane proclamant l'Algérie française.

Plus indécent encore, sous le règne de N. Sarkozy, un texte est adopté pour faire du 11 novembre une date de « cuisine politique » d'hommages à tous les combattants morts pour la France sans distinction de combats !

Ceux qui ont été victorieux du nazisme vont se trouver mélangés à ceux qui ont participé à l'aventure coloniale française !

Un hommage sera rendu à Anne-Claude GODEAU le 8 février.

Soyez nombreux à y participer, pour ne pas oublier et surtout pour que l'histoire ne se répète pas.

16h45 Cimetière de la Gaudinière à Nantes

Marie-Claude ROBIN

Le dernier numéro de l'IHS vient de paraître



La protection sociale

Les principes de la loi de Sécurité Sociale tels que définis dans le projet de loi établi par le conseil national de la résistance sous l'impulsion d'Ambroise CROIZAT.

Article 1 de l'ordonnance du 4 octobre 1945 « il est institué une organisation de la Sécurité Sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou supprimer leur capacité de gain » La solidarité est la pierre angulaire du système

Article 31 : « les cotisations sont assises sur l'ensemble des salaires ou gains perçus par les bénéficiaires ».

La logique de 1945 est d'opposer le droit du travail à l'assistance. Le salaire socialisé est né.

REMISES EN CAUSES DANS LE TEMPS DES PRINCIPES DE LA SECURITE SOCIALE

De 1967 à nos jours, le patronat, qui n'a jamais admis les principes de la Sécurité sociale, n'a eu de cesse de proposer des modifications à cette loi pour détricoter la protection sociale en augmentant régulièrement le reste à charge et, via la CSG, faire participer de façon croissante les assurés sociaux aux budgets...

Les mises en place des Conventions d'objectifs et de gestion (COG) ont supprimé les pouvoirs d'intervention des organisations syndicales et la CGT a été écartée de tous les postes à responsabilité au sein des organismes.

Une mission parlementaire travaille sur la suppression pure et simple de la cotisation patronale.

Avril 2011 : pour la partie régime des non-salariés de la MSA, une proposition de loi a été déposée afin d'étendre l'exonération totale des cotisations sociales patronales, premier pas vers la mise en place d'une « TVA antisociale ».

LA CRISE ET LA TVA SOCIALE

La crise

Elle est due notamment à la captation des richesses par les 10 % les plus riches de la population : qui conduit à l'accroissement des inégalités sociales. La crise actuelle des dépenses publiques est une crise des recettes et non des dépenses, tant pour le financement de la sécurité sociale que pour le budget de l'état et les mesures drastiques mises en place remettent en cause son rôle d'amortisseur social. L'objectif de baisse du déficit prévaut sur

celui de réponse aux besoins.

La CGT doit mener la bataille pour l'augmentation des financements, que ce soit pour l'Etat ou pour la Sécurité Sociale afin de répondre aux besoins sociaux. Actuellement, un groupe de travail, au niveau confédéral, étudie les trois leviers que sont les cotisations sociales, la CSG (dont le montant est plus élevé que l'impôt), l'impôt en général avec le maintien d'une loi de financement de la sécurité sociale.

Les réformes à entreprendre doivent valoriser le travail et non le capital : elles se situent dans la bataille pour le développement de l'emploi stable, qualifié et bien rémunéré. La CGT base sa conception de la Sécu sur l'enjeu travail et prévention.

La CGT affirme que la cotisation dite « employeur » est une partie indissociable du salaire complet du salarié qui consent qu'une partie de sa rémunération soit socialisée

Nos arguments contre la TVA Sociale :

- 1- La « TVA sociale » consiste en fait à réduire la rémunération de la force de travail au profit du capital.
- 2- Elle remet en cause le mode de fonctionnement de la protection sociale fondée essentiellement sur le travail.
- 3- Elle ne permet pas de créer plus d'emplois ; pesant sur la consommation intérieure, elle risque de peser sur l'emploi et d'accentuer les inégalités sociales.
- 4- Elle fait l'impasse sur la vraie cause des délocalisations qui est la course aux profits pour les actionnaires.
- 5- La « TVA sociale » est un élément de mise en concurrence des travailleurs.

La revalorisation du salaire net demeurerait bien inférieure à l'augmentation des prix induite par celle de la TVA. C'est un nouveau déplacement du partage des richesses entre le travail et le capital, au détriment des salariés et au profit des actionnaires.

La TVA est un impôt injuste puisque le même taux est appliqué à chacun, quels que soient ses revenus. Le problème est bien l'insuffisance de recettes, la faiblesse de l'emploi (taux supérieur à 7% depuis 1983, beaucoup d'emplois précaires)

L'ASSURANCE CHOMAGE

Créée en 1958, elle n'a quasiment jamais indemnisé plus de 50 % de la masse des demandeurs

d'emploi. La part des dépenses en allocations ou formation qualifiante est régulièrement réduite pour donner des aides aux employeurs, faire des formations d'adaptation (de courte durée) vers les métiers qualifiés « en tension ».

En 2007, la fusion de l'ASSEDIC ET DE L'ANPE sans les effectifs nécessaires et les formations adaptées conduit au mal être du personnel et à la non réponse aux besoins des demandeurs d'emploi.

LES ORIENTATIONS DE LA CGT

Réforme du financement

Suppression des exonérations de cotisations patronales (plus de 30Mds €) et mise en place d'un taux modulé en fonction de la part des salaires de la valeur ajoutée, en fonction des comportements d'emploi dans les entreprises.

Mise à contribution des revenus financiers à la même hauteur que les cotisations sociales

Intégration de l'intéressement, de la participation, des bonus, des stocks options dans l'assiette de cotisation.

Proposition pour les retraites

Rétablissement de la retraite à 60 ans avec 75 % minimum de taux de remplacement pour une carrière complète.

Pas de pension inférieure au SMIC pour une carrière complète, retour aux dix meilleures années pour le calcul de la pension des salariés du privé.

Prise en compte des primes pour le calcul de la pension des fonctionnaires, Revalorisation des pensions sur la base de l'évolution du salaire moyen et revalorisation des salaires portés en compte sur la base du salaire moyen. Validation des années d'études et des périodes de non-activité contrainte,

Départ anticipé si exposition à la pénibilité.

Edification d'une maison commune des régimes de retraites avec un socle commun de droits et de garanties de haut niveau pour tous.

Proposition de financement de l'aide à l'autonomie

La CGT s'appuie sur quatre axes : un droit universel de compensation à la perte d'autonomie pour tous les âges se traduisant par une prestation personnalisée, avec une évaluation unique, dans le cadre de la sécurité sociale, un grand service public d'aide à la perte d'autonomie (le personnel d'aide à domicile devrait être intégré dans les budgets de

Sécurité sociale afin qu'ils soient mensualisés, formés, que leurs qualifications et compétences soient reconnues).

Une prévention tout au long de la vie (prévention dès l'enfance, prévention réelle des risques professionnels).

La CGT exige également de revoir la convergence tarifaire dans les maisons de retraite et exige de nouvelles bases de financement, la fin de la marchandisation, la mise en place d'un ratio : 1 soignant pour 1 aidant...

LES ACTIONS CONFEDERALES, FEDERALES ET DE L'UD 44

Meeting le 31 janvier 2012 au zénith sur les retraites. 50 militants du 44 relevant de toutes les ULs y sont présents. Pour les syndiqués qui le souhaitent et n'ont pu aller au Zénith, des retransmissions en direct ont eu lieu sur le département dont une à la maison des syndicats, organisée par l'UD.

Une campagne de reconquête de la Protection sociale a été décidée par la commission exécutive confédérale, la dernière bataille remontant à 1986.

Le secrétaire général de la fédération des organismes sociaux, Denis Lalys, annonce, lors du congrès de la CPAM de Loire Atlantique qu'un programme va être mis en place, avec colloque et débat en région, ouvert aux salariés avec formation pour les syndicats afin de réarmer les copains CGT et se réapproprier les négociations.

La CPAM 44 avait organisé, durant son congrès, un débat sur la protection sociale : les échanges entre syndiqués permirent un débat très fourni dont on retiendra certaines expressions : « Baisser les charges, c'est baisser les salaires », « On n'a rien à vendre, baisser les charges pour quelle compétitivité ? »

Le congrès a décidé d'aller au contact de tous les syndiqués et du personnel pour organiser des réunions sur la TVA SOCIALE .

L'UD 44 participe aux travaux du Collectif Santé Nantais. Le 26 novembre 2011, la CGT a participé à une manifestation sur la base d'un socle commun, « Notre santé en danger », avec pour revendications : un financement solidaire, une définition démocratique des besoins de la population et les moyens suffisants pour y répondre.

Jeannine MOREAU

Continuité syndicale

Renforcement et syndicalisation. Changer de braquet.

Les retraités de Loire-Atlantique ont débattu de la syndicalisation à travers deux axes : la continuité syndicale et le renforcement avec celles et ceux qui ont quitté la CGT au passage à la retraite ou qui n'ont jamais été syndiqués à la CGT. N'oublions pas ce chiffre : 14 millions de retraités en France pour 94613 FNI retraités réglés en 2010.

L'année 2012 doit être une année de renforcement. Chaque organisation de l'USR doit mettre en place un collectif "vie syndicale"

pour avoir une activité pérenne et continue tout en s'inscrivant dans la campagne confédérale de syndicalisation.

Tous ensemble avec un travail croisé profession/territoire, nous pouvons atteindre nos objectifs. Nous devons faire un véritable état des lieux et travailler à un ciblage entre champ professionnels et USR.

Nous devons engager le débat avec nos syndiqués et syndicats d'actifs pour créer une véritable dynamique "pas un syndiqué actif perdu au passage à la retraite".

Le module "Formation départ à la retraite" sera également d'une grande utilité. Ce module et le diaporama s'adressent aussi aux syndicats d'actifs. Organisons partout des rencontres avec les syndicats d'actifs, les sections retraités, avec les unions locales.

Le travail en direction des retraités en territoire, ne peut se faire aussi qu'après un état des lieux précis débouchant sur la mise en place de véritables plans de travail avec des objectifs réalisables. Nous savons faire les choses. Des exemples donnés pour nos camarades de l'USR.

Nous proposons d'organiser des rencontres actifs, retraités, territoire, professions. Ces réunions doivent nous permettre de dégager des projets de syndicalisation bénéfiques à toute la CGT.

Nous devons profiter de cette campagne pour porter plus fort la lecture de notre magazine *Vie Nouvelle*. Profitons des assemblées générales de remise des FNI pour réaliser abonnements individuels ou collectifs.

Vie Nouvelle est un magazine apprécié, attendu par ses lecteurs. Il faut le proposer à tout nouvel adhérent retraité. Son contenu original, alliant revendications et loisirs, est sans doute un élément essentiel de la continuité syndicale.

Adhésion CGT retraités, lecture *Vie Nouvelle* : continuité syndicale sont les ingrédients nécessaires et incontournables pour conduire une activité revendicative en direction des retraités.

Tout confirme la nécessité de mettre en oeuvre plus rapidement les décisions de nos derniers Congrès.

DATES A RETENIR

31 janvier : 2012 Meeting CGT retraite

6 février : action contre la remise en cause du droit de grève dans le transport aérien. Aéroport de Nantes-Atlantique

6 février : action des cheminots contre la fermeture des ventes à Nantes Doulon

7 février : manifestation des retraités CGT (en intersyndicale large) contre l'austérité. Manifs à Nantes et St-Nazaire à 10h30

8 février : commémoration Charonne/Anne-Claude Godeau

14 février : réunion confédérale sur les nouvelles normes comptables (présentation du logiciel CGT)

16 février : réunion des animateurs à la vie syndicale (UD + FD) : résolution 4, élections professionnelles, élections des Très Petites Entreprise en

décembre 2012 (enjeu, stratégie)

29 février : action coordonnée européenne

7 mars : commémoration Pierre Sépard

8 mars : journée internationale de la femme

22 mars : mobilisation pour l'industrie.

13 ou 14 avril ? : Meeting de fin de campagne du FN à St-Nazaire : jamais on ne verra le FN aux cotés des salariés. Occupons le terrain !

1er Mai : fête du travail

2 juin : marche des fiertés à Nantes

14 juin : comité général de l'UD : bilan de mi mandat, compte de l'UD, évolution

du fonds de mutualisation.

5 octobre : 100 ans de l'UD CGT 44

Décembre 2012 : élections TPE



Loisirs Solidarité Retraités Loire-Atlantique est née...



Nous avons décidé de nous adresser à nos actifs en général, mais plus particulièrement à nos pré-retraité(e)s, pour leur donner cette information de la naissance d'LSR Loire Atlantique.



Pourquoi ?

En premier lieu, souvent les jeunes retraité(e)s, lors de leur départ aspirent, et c'est bien légitime, à un moment pour se retrouver. Vient ensuite la période où il y a nécessité de recréer du lien social, quelle qu'en soit sa forme. C'est pourquoi l'UCR et la Confédération ont décidé de Créer LSR.

Rappelons rapidement ce qu'est L.S.R. Association loi 1901 créée à l'initiative de la C.G.T. en 1981. Cette association qui de 1981 à 1985, faisait qu'un adhérent de la C.G.T. était automatiquement adhérent de L.S.R. a rapidement montré ses limites. La volonté a été d'en faire une association de masse, une association souhaitant s'adresser au plus grand nombre sur les valeurs que portent L.S.R., et singulièrement sur cette question de la Solidarité. Et c'est pourquoi depuis 1985, L.S.R. est une association complètement indépendante, ce qui ne signifie pas indifférente à toutes les revendications sociales, et notamment celles ayant trait aux retraites, portées entre autres par la C.G.T. L'association a donc pour but de rompre la solitude que nous rencontrons trop souvent parmi

nos retraité(e)s. Elle accueille largement ces derniers pour pratiquer, ensemble, des activités culturelles, physiques et sportives, des loisirs, des séjours des moments de détente et d'enrichissement.

Face au secteur marchand, elle organise des voyages ayant un contenu autre que celui de simple consommateur.

La Solidarité n'est pas un vain mot dans ce domaine notamment, où L.S.R. qui travaille avec l'A.N.C.V. réussit à organiser des séjours d'une semaine tout compris (transport, hôtellerie, restauration et activités), pour environ 200 € par personne.

Cette association, qui au plan national, regroupe plus de 17000 adhérents, existe déjà sous la forme, au plan local, d'une L.S.R. PTT qui compte quelque 200 adhérents et dont l'activité se limite pour l'essentiel à Nantes et son agglomération.

Or, notre département compte plusieurs milliers de retraité(e)s, et nous avons besoin de faire rayonner L.S.R. sur l'ensemble de la Loire-Atlantique.

C'est pourquoi, à l'initiative de l'U.S.R.44, nous avons décidé cette création de L.S.R. Loire-Atlantique dont l'équipe d'animation est déjà en place, dont les premières préoccupations seront d'organiser dans les mois qui viennent un certain nombre d'initiatives et évidemment pour réaliser ces dernières de compter sur le plus grand nombre d'adhérents possibles.

C'est pourquoi, dès à présent, je vous invite à adhérer à notre nouvelle association.

Claude CONSTANT



**Manifestation
des retraités
MARDI 7
FÉVRIER 2012**

*"Les retraités veulent se faire entendre,
ils refusent l'austérité"*

**NANTES - 10 h 30
Place Bretagne
SAINT-NAZAIRE - 10 h 30
sous-Préfecture**



BULLETIN D'ADHÉSION LSR

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Mail :

A retourner à l'attention de Claude Constant

LSR Loire-Atlantique

1 place de la Gare de l'Etat - 44276 NANTES Cedex 2

FLASH COMMUNICATION

Le nouveau site internet de l'UD est actif !

L'Union Départementale CGT des syndicats de Loire-

Atlantique a un nouveau site. Il est encore en construction mais vous y trouverez l'actualité revendicative et les contacts CGT.

Il permettra aux salariés syndiqués ou non d'avoir accès facilement aux informations syndicales urgentes et/ou importantes.

Alors faites connaître ce site aux syndiqués et plus largement.



<http://lacgt44.fr>

Pétition « Ni coupable, ni responsable »

5000 tracts-pétition sont disponibles pour aller à la rencontre des salariés et les sensibiliser contre la TVA sociale, la culpabilisation du salariat et pour les propositions de la CGT. Voir sur le site de la CGT44 : <http://lacgt44.fr>

Le Président de la République et le gouvernement s'apprêtent à prendre de graves mesures antisociales, comme par exemple l'instauration de la TVA dite « sociale », l'attaque contre le droit de travail, une attaque sans précédent contre la protection sociale.

Le gouvernement culpabilise, chaque jour un peu plus, les salariés sur le coût du travail « trop cher », sur le temps de travail, les 35 heures. La violence faite au monde du travail est inacceptable !

Les banques, les spéculateurs se sont remplis les poches pendant des décennies, encore aujourd'hui en spéculant sur la dette des états.

Je dénonce les mesures qui visent à faire payer la crise aux salariés, chômeurs et retraités, plus fortement envers les femmes et les jeunes.

Je dénonce les suppressions d'emplois dans le privé et dans le public. Nous ne sommes pas responsables de la crise ! Les salariés n'accepteront pas de payer la crise !

Je soutiens la campagne de la CGT pour le développement de l'industrie et le service public, pour sortir de la crise.

Je soutiens la revendication de la CGT de revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux, pour sortir de la crise.

Je soutiens la proposition de la CGT de la réappropriation des banques par la puissance publique pour sortir de la crise.

Je soutiens la proposition de la CGT pour l'âge de départ à la retraite à 60 ans.



**MACIF - CGT
LE PROGRES SOCIAL
POUR TRAIT D'UNION**

Notre engagement : vous faciliter l'action militante

- Assurer les Militants
- Défendre les Militants
- Assurer votre Syndicat
- Assurer votre Comité d'Entreprise
- Gérer votre Trésorerie

Vous souhaitez en savoir plus ?
partenariat@macif.fr



CGT/UD 44 : UD - Loire Atlantique - Région Bretagne/Compagny Images
Agence MACIF - Diversif - 02 40 00 00 00